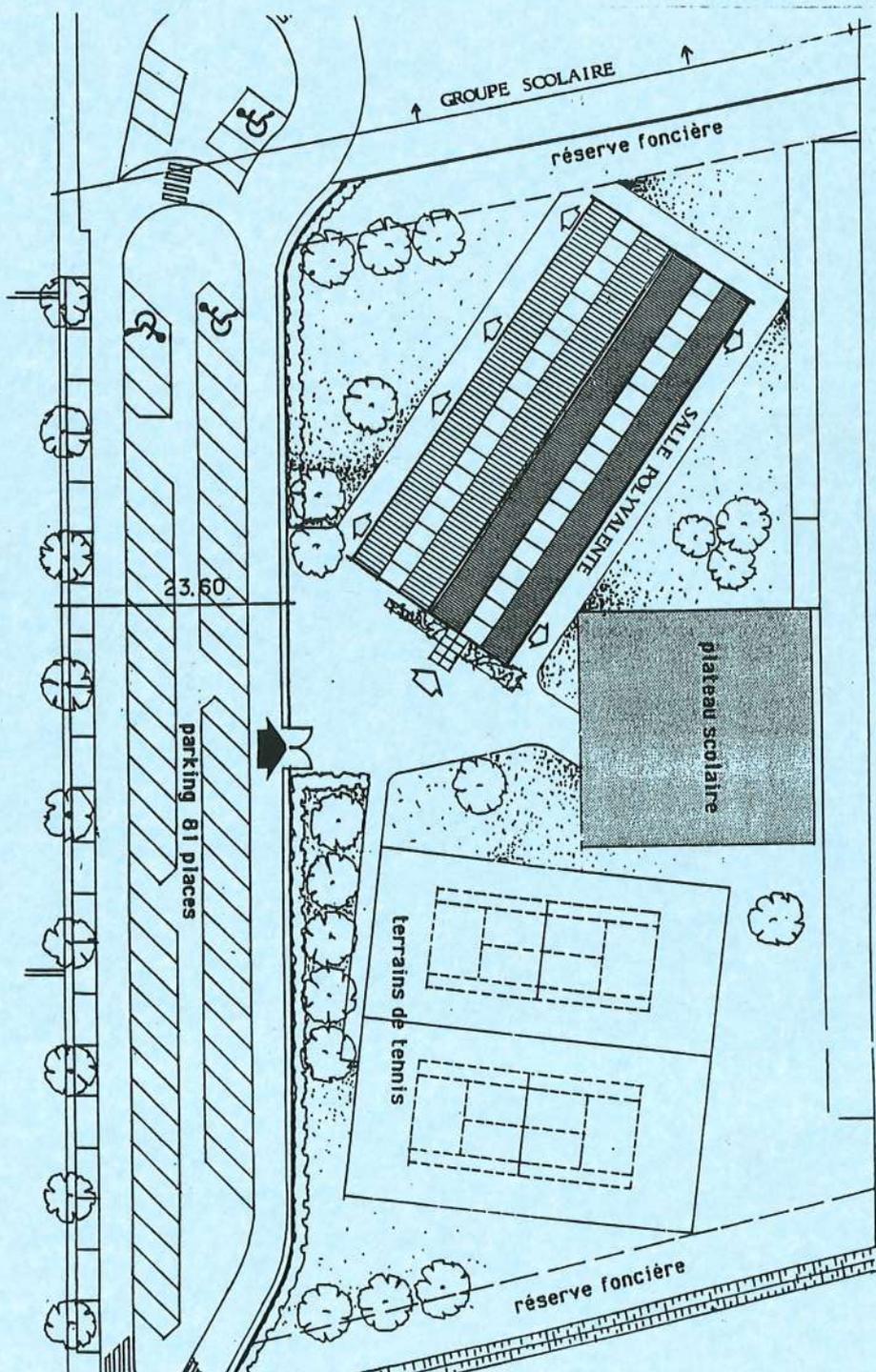




# MERVILLE

## COMMUNE RURALE

Bulletin ~ Liaison & Information



N°21 / I<sup>er</sup> trimestre 1988

## S O M M A I R E

=====

### -AU COEUR DE NOTRE CITE -

- Délibérations
- Au niveau de l'A.N.P.E.
- Financement du Groupe Scolaire
- Budget 1988
- Assainissement 6ème tranche
- Réflexion au travers d'un L E P
- Contrats bleus
- Aller avec les jeunes
- Etat civil
- Carnet noir

### - VIVRE A MERVILLE -

- Les Marmousets
- Foyer rural
- Judo club
- Information Tennis

## M E R V I L L E

Liaison - Information

=====

Rédaction - publication - Diffusion

Madame Jacqueline LABEZIN - Monsieur Serge LASKA  
Monsieur Maurice LLORCA - Monsieur Guy MONORUN

Création - Edition - Maquette - MAIRIE DE MERVILLE Tél. 61 85 00 42

## AU COEUR DE LA CITE

=====

### DELIBERATIONS

=====

Le conseil municipal s'est réuni les : 18 Décembre, 29 Janvier, et a pris les délibérations suivantes :

#### Urbanisme Environnement :

- Approbation du programme de travaux pour la 6ème tranche d'assainissement
- Approbation de la poursuite de ces mêmes travaux à concurrence d'un montant total HT de 600.000 F,
- Convention pour permettre le passage des canalisations du tout à l'égout en terrain privé,
- Convention avec Monsieur CORREIA pour assurer les fonctions de fossoyeur pour les ouvertures de caveaux et creusement des tombes (tarif 400 F et 900 F HT.)
- Extension de l'éclairage public avec la pose de deux lampes supplémentaires au chemin des anciennes écoles,

#### Finances :

- Approbation du prêt de 350.000 F à 10 % pendant 15 ans pour financer en partie l'assainissement,
- Approbation du nouveau bail de la poste portant le montant annuel de 4.000 F à 10.000 F.
- Demande de subvention pour acquisition de matériel et mobiliers scolaires.

#### Personnel :

- Création d'un poste d'O P 2 qui sera pourvu par un concours ouvert au personnel municipal,
- Attribution d'heures supplémentaires pour une femme de service.

## INFORMATIONS POUR LES CHOMEURS

Le Conseil Général de la Haute Garonne et les services de l'A.N.P.E. viennent d'organiser un service d'information par minitel concernant les offres d'emploi " R A M S E S 31 ".

L'objectif de cette opération est d'apporter une aide efficace aux demandeurs d'emploi par une mise à disposition rapide et fiable des offres d'emploi dans les mairies.

Pour éviter les encombrements du service, seuls les services des Mairies seront en possession du code d'accès, de même que désormais l'A.N.P.E. ne répondra téléphoniquement qu'aux appels des Mairies pour donner des renseignements sur les offres d'emploi éventuellement proposées.

Si donc vous êtes intéressés, vous pouvez venir au secrétariat de la Mairie, les après-midi avant 17 H 30 pour consulter les offres d'emploi.

Dans le cas où une offre vous conviendrait, vous serez mis en communication avec le service A N P E par lequel a transité cette offre.

Il est bien évident que ce service risque d'être lourd à fournir pour les services de la Mairie mais à l'époque où le chômage est devenu un vrai fléau, il semblait hors de question de refuser d'apporter une contribution pour le combattre.

Suivant l'affluence éventuelle, nous serons peut-être amenés à renforcer les moyens du secrétariat en ligne téléphonique et personnel supplémentaire.

## RECENSEMENT de la classe 91/1

Les jeunes gens nés entre le 1er Janvier et le 31 Mars 1971, sont priés de se présenter à la Mairie, munis du livret de famille de leurs parents, en vue de leur recensement avant le 30 Avril 1968.

## LE POINT FINANCIER DE LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE

=====

La situation financière concernant la construction de l'Ecole Primaire étant maintenant connue, il est possible de présenter un décompte définitif.

### Construction des deux groupes

	<u>Maternelle</u>	<u>Primaire</u>
Marché initial	: 3.251.214,75	2.639.487,49
Avenants	: 29.990,18	737.463,06
Révision prix	: 45.696,64	86.055,94
Pénalités supportées par des entreprises	: " 38.434,87	" 32.812,32
TOTAL PAYE	: 3.288.466,70	3.430.188,08

A noter : La Maternelle a supporté toute la partie " conception" du projet global et " marché" dans le décompte des honoraires de l'architecte. Le Primaire a supporté une partie des aménagements extérieurs de la Maternelle (clôture, revêtements des sols extérieurs en pavés). C'est d'ailleurs le lot comprenant les aménagements extérieurs qui a occasionné la plus grosse partie des suppléments de prix (avenants).

Les révisions de prix, compte tenu de la faible inflation ont été particulièrement faibles (2,23 % sur la totalité des travaux).

### Financement

Pour financer cet investissement global de	6.718.654,70 F,
Il a été contracté des emprunts sur 20 Ans pour	: 3.125.000 F
" " " sur 15 ans pour	: 475.000 F
Des subventions ont été obtenues du Département	: 1.573.388 F
" " du Fonds scolaire	: 429.222 F
Le budget communal a financé	: <u>1.116.044,70 F</u>
	6.718.654,70 F

A noter que l'Etat va compenser la TVA pour la somme de 1.053.619,40 F qui sera reversée au cours des années 88-89-90.

Cette compensation contribuera à financer la construction de la salle polyvalente.

.../...

.../...

### Travaux annexes

La construction de la route du stade et de l'école avec tout ce qui l'a accompagnée (adduction d'eau, éclairage axial, assainissement pluvial et eaux usées) n'est pas compris dans la situation ci-dessus. Ces travaux ont été financés dans le cadre des programmes spécifiques POOL routier, syndicat d'électricité et assainissement communal.

### Et la 3ème Tranche ?

Dans le projet initial, était prévu un troisième bâtiment de même surface que les précédents et devant accueillir la salle polyvalente, les salles à manger, bibliothèque, cuisine et logement d'instituteur.

Comme il n'est toujours pas raisonnable financièrement de se lancer dans la confection des repas et que d'autre part, le logement d'instituteur est de moins en moins demandé et de plus mal situé, nous nous trouvons devant une surface disponible de 240 M<sup>2</sup> environ, ce qui représente 40 % du projet.

Cela m'a amené à proposer au conseil municipal de réunir au cours du troisième trimestre les représentants des différents interlocuteurs intéressés à ce projet (conseillers municipaux, enseignants, parents, académie) pour fixer à l'architecte les besoins définitifs à prévoir afin qu'il conçoive un projet modifié.

## BUDGET PRIMITIF 1988

=====

Au cours de la séance du conseil municipal en date du 25 MARS 1988 l'assemblée présente a procédé au vote du budget primitif 1988.

Les grandes lignes du budget avaient été présentées par Monsieur le Maire lors de la séance précédente.

Le montant nécessaire à l'équilibre du budget 88 étant déterminé, il convenait avant toutes choses de voter le taux des taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle, tâche qui est dévolue depuis quelques années aux conseillers municipaux.

En 1987, après avoir augmenté les impôts afin de couvrir d'importants investissements, le conseil avait pris la décision de ne pas continuer à augmenter dans ces proportions.

Conformément à la ligne qu'il s'était tracé, le conseil n'a pratiquement pas augmenté les taux pour 1988, 2 % maximum, ce qui donne :

TAXE D'HABITATION	1987 : 6,42 %	-	1988 : 6,55 %
FONCIER BÂTI	1987 : 4,91 %		1988 : 5,00 %
FONCIER non bâti	1987 : 45,73 %	-	1988 : 46,64 %
TAXE PROFESSIONNELLE	87:10,20 %	-	1988 : 10,40 %

En ce qui concerne le budget 88, les investissements programmés sont les suivants : Acquisition de terrains.

- GROUPE SCOLAIRE
- Acquisition de matériel
- Travaux de bâtiments
- Construction salle polyvalente
- Assainissement 7 ème tranche
- Travaux curage de fossés
- Aménagement de terrain
- Création de deux courts de tennis
- Participation aux dépenses en capital des syndicats.

L'ensemble pour un montant de 2.812.982 F.

Subventionné par le Département en moyenne pour 24 %, couvert par des emprunts pour 769.000 F, le solde par autofinancement, fonds de compensation de la TVA, taxes et participations.

.../...

.../...

Les dépenses de fonctionnement, qui regroupent tous les chapitres entre autre les frais de personnel, impôts et taxes , participations, subventions frais financiers etc.. s'élèvent à la somme de 3.660.031 F.

On notera au chapitre subventions aux sociétés une augmentation pour cette année de 6 % attribuée à chaque société.

Les recettes de fonctionnement qui doivent s'équilibrer avec les dépenses sont issues pour une part des dotations de l'Etat, d'autre part des impôts directs, des recettes directes et indirectes, dotations, subventions, elles s'élèvent à la somme de 3.668.031 F.

En conclusion le budget 88 s'équilibre en recettes et dépenses investissements et fonctionnement confondus à la somme de 6.730.721 F.

Marcel MARCHAND

## ASSAINISSEMENT

=====

Les travaux de la 6ème tranche d'assainissement sont en train de se terminer. Vu le nombre d'interrogations que se sont posées les uns ou les autres, il paraît bon de préciser le "pourquoi" d'un certain nombre d'options qui ont été prises.

- Pourquoi a-t-on desservi en priorité la route d'Aussonne, peu peuplée et un lotissement privé ? dans le cadre du P.O.S., nous ne pouvons refuser l'implantation d'un lotissement dans la mesure où il est conforme au règlement. On aurait pu laisser construire le lotissement, avec des dispositifs d'assainissement individuels mais avec la perspective d'avoir à brancher un jour ces mêmes lots à un réseau collectif, ceci se serait fait alors aux frais de la commune alors que dans le cas présent ce réseau intérieur est créé par le lotisseur qui de plus paye une taxe de raccordement de 9.986 F par lot.

- Pourquoi le projet de desservir le chemin des Mourlanes vers le chemin de Guinot a-t-il été abandonné ?

Le fait de faire passer le réseau de la route d'Aussonne en partie en terrain privé a permis de faire de très substantielles économies puisque était économisé le comblement de la tranchée en gravier et les réfections de routes, particulièrement onéreuses sur route départementales.

Ces économies permettaient de poursuivre les travaux sur une longueur de 300 mètres, environ. Mais cette option ayant été prise après la soumission des entreprises, la Société RAMOS ne l'acceptait qu'à condition que le complément de réseau se fasse sur route départementale. Vu les conditions favorables du marché (rabais de 30 %) le conseil municipal a donné son accord, ne voulant pas prendre le risque de recommencer une adjudication qui aurait pu être moins avantageuse.

- Enfin il est bon de préciser qu'une autre tranche d'assainissement d'un montant de 500.000 F HT étant prévu pour la fin de l'année ou les tous débuts 1989, nous devrions pouvoir terminer les raccordements de la route de Daux, faire la liaison Mourlanes-chemin de Guinot et peut être terminer le chemin des Mourlanes vers le chêne Saint Jean.

-----

REFLEXION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
AU TRAVERS D'UN L.E.P.

=====

L'existence et l'objectif des L.E.P. semblent encore mal connus au niveau de l'opinion publique.

Définition des L.E.P.

Ce sont des lycées d'enseignement professionnel prenant en charge les élèves, soit au niveau de la 4ème pour préparer le C.A.P. (Certificat d'Aptitude Professionnelle, sur 2 ou 3 ans), soit au niveau de la 3ème pour préparer les B.E.P. (Brevet d'Enseignement Professionnel).

Quelques observations relevées lors du déroulement de la vie dans les L.E.P.

Au niveau des élèves, on constate :

- une disparité des niveaux scolaires,
  - une non-motivation très marquée, un manque d'ardeur au travail,
- la population considérée étant constituée d'individus soit passifs, soit indisciplinés.

Au niveau des structures, on constate assez souvent, l'existence d'ateliers non fonctionnels pouvant être soit mal équipés au niveau des instruments de travail, soit mal adaptés aux conditions de travail.

Au sein d'un même lycée, un mélange hétéroclite de spécialités enseignées trop différentes : ex : électricité, mécanique et chaudronnerie.

Au niveau de l'inter-connexion LEP et branches professionnelles, on assiste à un manque de contact permanent. Face à ces difficultés, quelques suggestions d'amélioration peuvent être proposées.

Propositions d'améliorations

Au niveau des élèves : A partir des nombreuses discussions ayant lieu sur la formation, on relève que le thème qui revient souvent est qu'il faut relever le niveau dès l'enseignement primaire.

Dans l'attente de cette transformation, il conviendrait d'établir une classe d'enseignement intermédiaire, avant l'entrée dans les L.E.P. afin de remettre à niveau tous les élèves et compenser les handicaps.

- Envisager un examen fictif ou un test d'entrée L.E.P. pris non pas comme une sélection discriminatoire, mais au contraire comme une épreuve réussie par les élèves accédant au L.E.P.

.../...

.../...

- Instaurer l'internat au sein des L.E.P. afin d'assurer une éducation et une émulation collectives.
- Au niveau des structures : amélioration des ateliers grâce, notamment à la consultation des utilisateurs enseignants qui pourraient intervenir dans la conception de tout ou partie des installations.
- Regrouper les spécialités présentant des affinités par L.E.P. pour un enrichissement mutuel et une concentration des moyens.
- Favoriser les liens, entre L.E.P. Industrie et Artisanat.

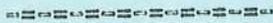
#### Conclusion

Il convient de rappeler qu'il a été souvent dit que l'enseignement technique était d'une grande importance pour l'économie. Cependant on constate qu'il n'est pas considéré en fait, à sa juste valeur et que par voie de conséquence les crédits sont mesurés.

Les propositions faites demandent un financement assez important, il conviendrait d'étudier par quels moyens l'obtenir.

Serge LASKA.

## CONTRATS BLEUS



Les contrats bleus (aménagement des rythmes extra-scolaires) seront reconduits en 1988- 1989.

Les objectifs de cette nouvelle campagne sont les mêmes que précédemment. Il s'agit de favoriser la pratique d'activités sportives, culturelles, scientifiques, par les enfants de l'école élémentaire, en dehors du temps scolaire les jours de classe.

Dans des conditions définies contractuellement, les associations partenaires de cette opération dans la commune, perçoivent de l'Etat, une aide permettant la mise en oeuvre des activités.

Toutes les communes peuvent demander à signer un " contrat bleu"; Cependant pour la nouvelle campagne, seront examinées en priorité, les demandes de renouvellement des contrats signés en 1987.

Ce renouvellement pourra faire l'objet d'un avenant, et d'autres activités pourront voir le jour pour la prochaine saison.

Erratum : Dans la dernière édition du Journal de la commune, nous avons oublié de mentionner comme partenaire des " contrats bleus " les parents d'élèves. Qu'ils veuillent bien trouver par la présente toutes nos excuses pour cet oubli involontaire.

Serge LASKA.

## ALLER AVEC LES JEUNES

-!-!-!-!-!-!-!-!-!-!-!-!-!-

Quand on a 20 ans, on exprime très souvent l'enthousiasme, la foi mais aussi la remise en cause et le non-conformisme. Autant de valeurs et de richesses qui doivent être celles des entrepreneurs et des gagners.

Si les entreprises d'une part, la FRANCE et la société d'autre part, veulent entreprendre et gagner, elles doivent prendre les jeunes comme partenaires à part entière.

Ils défilent dans la rue, ils sont impertinents, ils dérangent, ils manquent d'expérience ou de savoir, ils pêchent par excès de dynamisme ..... certes, mais leur fond est aussi bon qu'ailleurs et parfois plus pur. Ils communiquent, en tout cas, un allant et des énergies dont il est grave de croire qu'on puisse s'en dispenser.

Quelle que soit la structure : famille, entreprise, collectivité, pays, l'avenir se construit avec et pour la jeunesse. Celle-ci ne demande que cela en plus ! Elle a toujours été et elle restera toujours prête à participer.

Aller avec les jeunes, c'est aller de l'avant.

Serge LASKA.

ETAT CIVIL

-----

CARNET ROSE- BLEU

Pierre Charles ANTOINE	le 7 JANVIER 1988
Mathieu LACHURIE	le 17 JANVIER 1988
Adrien MAZZUCHINI	le 27 JANVIER 1988
Stéphanie Aurore Béatrice DONAT	le 13 FEVRIER 1988

CARNET BLANC

FRESNARD Gabriel avec TEULIERE Françoise	le 16 JANVIER 1988
NOGUERO Michel avec APERS Aline	le 20 FEVRIER 1988

CARNET NOIR

Georges DUPONT	53 ans	le 5 JANVIER 1988
Paul RUAMPS	95 ans	le 27 DECEMBRE 1987
Marius FORMACHE	81 ans	le 10 JANVIER 1988
Jean ESCALAS	88 ans	le 23 JANVIER 1988
Térèsa CAPPELLERI née ALAMPI	81 ans	le 6 FEVRIER 1988
Jean Louis CISA	49 ans	le 7 FEVRIER 1988
Rodolpho ZOCCA	82 ans	le 14 FEVRIER 1988
Elise SERE née SANDREAU	80 ans	le 18 FEVRIER 1988
Patrice VERON	19 ans	le 11 FEVRIER 1988
François SIMON	86 ans	le 14 MARS 1988

-----

## CARNET NOIR

C'est le coeur empreint d' une profonde émotion que j'adresse ce suprême adieu au père de notre Président.

Comment exprimer mon émotion. Nous avons beau dire que toute vie est condamnée à mort, tout notre être se révolte contre cette fatalité.

Monsieur François SIMON, était proche de nous. Il nous quitte aujourd'hui au terme d'une vie bien remplie consacrée à sa famille, son travail et son village.

Vous savez comme moi, le rôle considérable qu'il a joué dans la vie de notre collectivité.

En 1927, il quitta son village natal de SEILH pour venir vivre à MERVILLE, où il y restera toute sa vie, plus de 60 ans.

Dès l'âge de 14 ans, il commença d'apprendre le solfège, puis il fut pendant de très nombreuses années, membre de l'harmonie d'AUSSONNE.

En 1937, le football club Mervillois voit le jour, il est appelé pour former le 1er Bureau, il en sera le trésorier.

La musique reste toujours dans son coeur. Avec H. J.M. RAYMOND et M. G. BRUNET, ancien Maire de Merville, ils fondent la clique " Le Reveil Mervillois" qui deviendra par la suite " Batterie-Fanfare ". Il joue du clairon-basse, et passera beaucoup de son temps à former de nombreux jeunes. Il sera également membre du bureau, en qualité de vice-président, et appelé par la suite au poste de trésorier pour de très nombreuses années. Il fut également membre de la chorale paroissiale.

Si l'on veut bien jeter un coup d'oeil sur ce qu'a été sa vie, on a le sentiment que c'est un travail sans relâche qui l'a maintenu jusqu'à un âge avancé, avec une santé et une jeunesse d'esprit que beaucoup auraient pu lui envier.

Je ne sais ce qui était le plus important de ce qu'il a fait ou de ce qu'il a été. Ce qui est sûr, c'est qu'il a profondément marqué son village.

Nous conserverons de Monsieur François SIMON, un souvenir ineffaçable, lui dont l'existence reste un exemple.

Le Comité des Fêtes  
Serge LASKA.

LES MARMOUSETS  
!-!-!-!-!-!-!-!-!-!

L'association " Les Marmousets " dont vous avez déjà entendu parler, relance son action pour arriver à réaliser le projet d'ouverture d'une crèche et halte-garderie parentale.

Nous avons l'accord de Monsieur le Maire et <sup>du</sup> Conseil municipal qui nous cèdent gratuitement le local (ancienne école) ce qui est déjà beaucoup.

Malheureusement ce projet datant de l'année 86/87 n'a pas pu se concrétiser à cause du manque de réponses favorables pour les inscriptions en crèche et halte-garderie.

Ce projet n'est viable que si nous avons 14 enfants en crèche, sinon nous serions déficitaires dès le départ. Je demande donc instamment aux parents ayant des enfants en bas âge et aux femmes enceintes de me contacter rapidement :

Madame PAGES Marie Line (mère de famille) tél: 61 85 18 54  
ou Madame TAGNERES Sylvie : 61 85 15 74

De plus j'ai besoin de parents ou de personnes même sans enfants, actifs, et désirant m'aider dans ma tâche.

SI NOUS AVONS LE NOMBRE D'ENFANTS VOULU, L'OUVERTURE DE LA CRECHE POURRAIT SE FAIRE AU DEBUT DE LA RENTREE SCOLAIRE 88/89.

Les communes voisines ont déjà leur crèche, pourquoi pas nous ?

D'autant plus que lorsque celles-ci seront saturées, elles refuseront les enfants n'habitant pas dans leur commune, et ceci dans peu de temps.

ALORS PENSEZ-Y et CONTACTEZ-MOI AVANT LE 20 AVRIL 1988.

Madame PAGES Marie Line.

## FOYER RURAL

---

### COURIR

A l'image des jeunes sportifs de la section athlétisme du foyer rural quelques aînés (seniors, vétérans) s'entraînent tout au long de l'année sur le macadam mervillois. Tant et si bien que les couleurs de notre village ont été représentées dans la plupart des épreuves sur route (25 Km, semi-marathons, cross) de la région et même du grand Sud-Ouest.

Le Foyer rural de MERVILLE a glané des places fort honorables par équipe aux relais de VILLEMUR, GRISOLLES ainsi qu'à l'épreuve reine de la région : la ronde givrée du SIDOÛRE à CASTRES (72 Kms par équipe de 4). Nous avons présenté deux équipes à cette même épreuve.

Au cross de la "CAMIF" Merville<sup>a</sup> pu présenter 6 représentants seniors vétérans en plus de l'équipe complète des jeunes chère à Bernard CAZES.

A la prochaine saison, les féminines seniors gonfleront l'effectif et nous avons déjà engagé des équipes mixtes aux diverses épreuves à venir.

Alors si les frimas de l'hiver vous font sourire, si les intempéries ne vous font pas plonger sous la couette, si les couleurs du printemps vous interpellent et si la douceur de l'automne vous attire, venez courir avec nous.

• Courir avec tenacité (ou seulement hebdomadaire) ou même marcher à bonne allure sont les sports les plus efficaces pour le cœur. On transpire vite au bout de quelques centaines de mètres ce qui permet d'éliminer les toxines.

Attention tout de même à ne pas rester essoufflé trop longtemps. Soufflez et soyez à l'écoute de votre corps.

En plus de la course proprement dite, il est bon d'alterner avec des gestes d'échauffement notamment nous faisons travailler les bras, les abdos durant l'heure de GYM du lundi ou du Jeudi (18 à 19 H).

Si vous souhaitez courir pour le plaisir, vous êtes invités.

Section Théâtre : Le foyer rural de Merville crée une section THEATRE. Les amateurs mervillois intéressés par cette activité sont invités à la réunion d'information qui aura lieu le VENDREDI 22 AVRIL 1988 à 21 H 30 salle du foyer.

Georges BEGUE.

## JUDO CLUB MERVILLOIS

-----

A l'accoutumée le club de Judo poursuit ses activités.

Au début de l'année l'assemblée générale a eu lieu. Le nouveau bureau s'est formé. Composition :

- Présidente : Marie THEBAULT
- Vice Présidente : Thérèse POQUET
- Secrétaire : Michèle ARMENGAU
- Trésorière : Noëlle BONNAFFE
- Membres actifs : Michelle MASSE - Françoise GARREAU  
Jacqueline MUSSOLIN.

Comme tous les ans nous avons fêté les rois. Ce goûter obtient toujours un grand succès auprès des enfants.

Le 17 Février s'est déroulé le 1er examen permettant à certains enfants d'être récompensés de leurs efforts:

- Stève POQUET Ceinture jaune
- François RICCHIUTI Une barrette orange
- Chrystelle BONNAFFE Une barrette orange
- Elodie ARMENGAU Deux barrettes jaunes
- Thomas BOULVARD Une barrette jaune

L'établissement des contrats bleus a permis à une quarantaine d'enfants de l'école de s'initier à la pratique du judo. Ces cours très appréciés, sont suivis régulièrement. Ils sont assurés par le professeur de judo du club : Mademoiselle Murielle DABAN. Cinq de ces enfants sont venus augmenter l'effectif du club. Il est regrettable que ces cours ne puissent avoir lieu que tous les quinze jours.

Le club participera à des rencontres :

- VALENCE D'AGEN le 8 Mai
- TOULOUSE le 12 Juin

Nous rappelons que les cours se déroulent tous les :

MERCREDI de 17 H 15 à 18 H 45 à la salle de Judo.

Le Bureau.

## INFORMATION TENNIS

=====

Il y a trois mois, nous avons engagé une partie de tennis jouée en " trois sets " gagnants.

A ce jour nous avons remporté le premier set grâce au double 'adultes-enfants' qui se sont partagés d'une manière presque équitable les jeux (près de soixante réponses positives à eux deux).

Grâce à ce premier gain du match, nous avons pu mettre en place le dossier nécessaire à la demande de subvention auprès du Conseil Général (devis, délibération du Conseil municipal, plan d'ensemble).

Il faut maintenant attaquer le second set, qui constitue une part importante dans la réalisation de notre projet. La mise en place d'une équipe homogène, solide, efficace pour gérer ce nouveau club est primordiale dans la réussite de ce second set. Elle devra définir d'une manière la plus précise possible, les orientations du club, tant, dans le domaine de son auto-financement que dans celui de la gestion qui en découlera.

Avec ce nouveau point le troisième n'est plus que formalité, car il ne fera qu'entériner les deux premiers. Il s'agira alors de continuer les deux courts découlant du résultat des deux premiers sets.

La partie est maintenant gagnée, à nous de prouver.

Je sais que vous avez été nombreux à proposer vos services dans le cadre de la gestion de ce nouveau club.

Le tennis qui fait tant d'adeptes est maintenant à la portée de toutes les bourses.

Je compte sur vous pour m'aider dans cette réalisation. La constitution de tous les dossiers terminée, les autorisations accordées, je ferai passer par voie de presse une convocation afin de réunir le maximum de tennismen pour établir et mettre en place ensemble un club solide.

Dans l'attente, à tous merci de vos réponses et à bientôt pour le club en sachant que pour tous renseignements complémentaires je suis à votre disposition le samedi matin à la Mairie.

Maurice LLORCA.